



Pourquoi ce site ?



COMPRENDRE NOTRE DEMARCHE

Avez-vous déjà regardé la composition de votre dentifrice ? Vous êtes-vous déjà demandé s'il pouvait être dangereux pour votre santé ?

Pas facile de s'y retrouver... Pourtant, les dentifrices peuvent contenir des substances controversées, voire dangereuses : c'est le cas du dioxyde de titane (code CI 77891), qui peut en plus être **nano**. ([pour en savoir plus sur ses risques](#))

Son rôle ? Purement marketing. C'est un colorant blanc. **Aucun intérêt pour le consommateur, mais des dangers réels.**

Alors même que le dioxyde de titane est en cours d'interdiction dans l'alimentation, sa présence est on ne peut plus problématique dans les dentifrices que l'on nous recommande d'utiliser trois fois par jour, en contact avec nos muqueuses buccales, et susceptibles d'être avalés, notamment par les enfants !

Face au manque d'information des consommateurs sur sa présence dans les dentifrices, l'association Agir pour l'Environnement a enquêté en magasins de décembre 2018 à mars 2019. **Objectif : évaluer le nombre de références de dentifrices contenant du dioxyde de titane.**

408 dentifrices ont été recensés. Leurs étiquettes ont été décryptées à la recherche des différentes appellations du dioxyde de titane : *dioxyde de titane*, *titanium dioxide* et CI 77891.

Ingredients: Aqua, Hydrated Silica, Sorbitol, Hydroxyethylcellulose, Olafur, CI 77891, Aroma, Saccharin, Limonene.

Une étiquette indiquant la présence de dioxyde de titane

Voici les résultats :

- **2/3 des dentifrices contiennent du dioxyde de titane dont 25 bio !** (271 références sur 408)
- **1 dentifrice pour enfant sur 2 contient du dioxyde de titane** (29 références sur 59).

Autre constat inquiétant : **aucun des 271 dentifrices ne précise sur son emballage si le dioxyde de titane présent est à l'état nanoparticulaire.** Nous avons sélectionné un dentifrice pour enfant de la marque la plus vendue, Signal, afin de vérifier si cette absence de mention [nano] sur l'étiquette est justifiée.

La réponse est non. **Les analyses menées sur le dentifrice Signal Kids Goût Fraise révélaient la présence de nanoparticules de dioxyde de titane à hauteur de 47% !**

Les dangers du dioxyde de titane sont amplifiés à l'état nano, et rien n'indique la présence de nano sur les étiquettes des produits : il faut agir.

AGIR ENSEMBLE !

Cette situation n'est pas normale. **Une substance qui va être interdite dans notre alimentation n'a rien à faire dans nos dentifrices !**

Notre site www.dentifrice.infoconso.org vous permet d'agir de 3 façons :

- 1) [Informez-vous sur le dioxyde de titane](#)
- 2) **Repérez** grâce à notre code couleur quels dentifrices contiennent du dioxyde de titane pour mieux les éviter :
 - Rouge** : le dentifrice contient du dioxyde de titane (CI 77891).
 - Bleu** : le dentifrice ne contient pas de dioxyde de titane.
 - Jaune** : le fabricant s'est engagé à cesser d'utiliser du dioxyde de titane
- 3) **Surtout, interpellez les services consommateurs** pour leur demander de cesser d'utiliser du dioxyde de titane.

Ensemble, nous avons un immense pouvoir d'action : ne l'oublions pas ! Cliquez sur la fiche produit d'un des dentifrices, et choisissez le moyen d'interpellation qui vous convient : téléphone, twitter, facebook, formulaire de contact ou mail.

Plus nous sommes nombreux à écrire aux fabricants, plus ils sont susceptibles d'entendre notre message !

Par ailleurs, Agir pour l'environnement enverra très prochainement un courrier aux fabricants pour les alerter sur les dangers du dioxyde de titane et leur demander de retirer ce colorant dangereux.

Le site sera régulièrement actualisé avec les positions des fabricants.

Mise en garde

La grande majorité des informations contenues dans notre base de données est issue de recherches de terrain. Cette liste n'est pas exhaustive et peut faire figurer des produits dont la composition a évolué entre temps. L'association Agir pour l'Environnement ne peut être tenue responsable si certaines informations s'avèrent erronées. L'association met tout en œuvre pour garantir le sérieux et la validité des informations publiées.

En cas d'erreurs ou imprécisions, il vous est possible de nous en informer par courriel en adressant un message électronique à infonano@agirpourenvironnement.org.